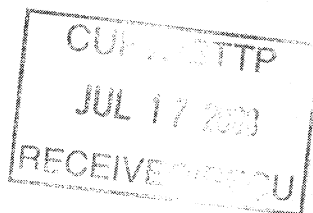


La Municipalité de
Sainte-Élisabeth

Sainte-Élisabeth, le 14 juillet 2008

Syndicat des travailleurs
et travailleuses des postes
377, rue Bank Street,
Ottawa ON K2P 1Y3



Sujet : Demande d'appui

Madame, Monsieur,

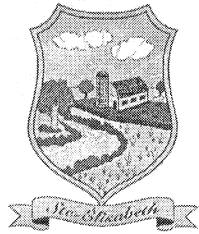
Vous trouverez sous pli un extrait du procès-verbal de l'assemblée régulière tenue par le conseil de la municipalité de Sainte-Élisabeth, le 7 juillet 2008, portant le numéro 2008-07-218.

Vous remerciant de l'attention portée à la présente, veuillez agréer l'expression de nos sentiments distingués.

MUNICIPALITÉ DE SAINTE-ÉLISABETH

Par :


Nathalie Lefebvre, secrétaire



Extrait du procès-verbal

À la séance régulière du conseil de la Paroisse de la Municipalité de Sainte-Élisabeth tenue le lundi 7 juillet 2008 et à laquelle étaient présents Monsieur le maire Mario Houle et les conseillers suivants :

François Houle, Thérèse Adam, Monique Pelland, Henri Mondor, André Laramée et Jean-Claude Adam

TOUS FORMANT QUORUM.

2008-07-218 DEMANDES D'APPUI

- B) Syndicat des travailleurs et travailleuse des postes
Maintien du service postal public et universel

ATTENDU QUE l'Examen stratégique de la Société canadienne des postes, qui a été lancé le 21 avril 2008 par le gouvernement fédéral, envisage la déréglementation du service postal (c'est-à-dire la réduction ou l'élimination du privilège exclusif de Postes Canada sur la poste-lettres);

ATTENDU QUE si le gouvernement réduit ou élimine le mécanisme qui finance le service postal universel, soit le privilège exclusif, il sera de plus en plus difficile d'assurer un service postal abordable à l'ensemble de la population, et ce, dans toutes les régions du pays;

ATTENDU QUE la déréglementation du service postal dans d'autres pays a entraîné la fermeture de bureaux de postes, une réduction des services, des pertes d'emplois et une augmentation des tarifs postaux pour la population et les petites entreprises;

ATTENDU QUE le gouvernement ne tient pas d'audiences publiques dans le cadre de l'examen stratégique et qu'il ne consulte pas adéquatement les véritables propriétaires du service postal, c'est-à-dire la population;

Il est proposé par Monsieur le conseiller André Laramée
appuyé par Monsieur le conseiller Henri Mondor

QUE la municipalité de Sainte-Élisabeth appuie le syndicat des travailleurs et travailleuses des postes dans son opposition à la déréglementation de Postes Canada et exigeant que le gouvernement tienne des audiences publiques et consulte adéquatement les véritables propriétaires du services postal, c'est-à-dire la population.

Monsieur le maire demande le vote.
La résolution est adoptée à l'unanimité.

COPIE CERTIFIÉE CONFORME
CE 9 JUILLET 2008

Lorraine C. Gamelin, secrétaire-trésorière et
directrice générale